

MISSION BÉNÉVOLE

Ambassadeur Ville Prudente

Sens de la mission

L'association Prévention Routière mène diverses actions en matière de sécurité routière. Depuis 2017 elle récompense, par le biais de son label Ville Prudente, les collectivités développant une politique active de prévention routière, afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de leurs habitants. Le bénévole ambassadeur du label Ville Prudente, agit sous la responsabilité du référent salarié dans un périmètre régional et a vocation à faire la promotion du label auprès des collectivités.

Description de la mission

Avec l'appui de votre Direction régionale, votre mission consistera à :

- valoriser le label Ville Prudente auprès de communes qui pourraient être intéressées par le label
- création fichier contacts
- accompagner la démarche d'inscription des communes candidates
- participer aux relances (téléphonique, mail, courrier) des communes n'ayant pas finalisé leur processus de candidature

Disponibilité : 1 demi-journée à 2 jours par semaine sur une période allant de 3 à 4 mois en fonction de votre emploi du temps.

Formation :

- ✓ « aPR Bienvenue : Les essentiels »
- ✓ « Ville Prudente : Connaître le label de A à Z »

Profil

Engagé auprès de notre association en tant que bénévole, vous rejoignez un réseau national de 1 300 personnes et adhérez à notre projet associatif reconnu d'utilité publique.

- Vous avez plus de 18 ans
- Vous aimez les relations humaines et êtes diplomate
- Bon en communication écrite et orale
- Organisé, vous travaillez à la fois de manière autonome et en équipe
- Vous avez une bonne connaissance des outils informatiques et internet

Les plus

- Esprit de négociation
- Force de persuasion